

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71070
Objet

Subvention exceptionnelle
à l'équipe de hand-ball du
R.O.C.

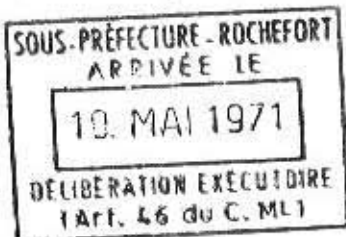
DATE DE CONVOCATION

26 avril 1971

DATE D'AFFICHAGE

26 avril 1971

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 20
Nombre de votants 24



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le trente avril à 20 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M^e DUFOUR

Étaient présents : MM. DUFOUR, TETARD, Melle POUCHE, MM. STIPAL,
BUJARD, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, RIVIERE, LACHAUD,
DOMECQ, BROTEAU, BERLAND, LANDRY, BOUCHET, BARRIERE, PAPEAU,
Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARDE par M^e DUFOUR
DELAIR par M. MONTRON
Mme BIDEAU par M. TETARD (jusqu'à 22 heures)

Absents : MM. TAP par M. BOUJET.

de LIPKOWSKI, Maire
DCTREAU, BUCHET.

M LANDRY

a été élu Secrétaire.

La Commission de la Jeunesse et des Sports du 15 avril 1971 a
proposé d'attribuer à l'équipe Hand-Ball du R.O.C. une subvention
exceptionnelle de 750 F pour lui permettre de se déplacer à
HAMBURG du 10 au 17 avril 1971.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande présentée,

Vu la proposition de la Commission de la Jeunesse et des Sports,

DECIDE :

- d'attribuer à titre exceptionnel, une subvention de 750 F
(sept cent cinquante francs) à l'équipe hand-ball du ROC
pour lui permettre de couvrir une partie de ses frais de déplace-
ment à HAMBURG (10 au 17 avril 1971).
- d'imputer la dépense correspondante sur le chapitre 945 art. 657
"Crédit réservé" du Budget Primitif 1971.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Adjoint Délégué,



M. T. T.